

Image not found or type unknown



# ATTESTATION DE LOYER POUR AIDE AU LOGEMENT

Par franc, le **05/04/2012** à **15:21**

Bonjour.

Je vais vivre maritalement (pas de certificat de concubinage pas de PACS) avec ma compagne qui me demande d' être ma colocataire.

Sur l'imprimé CERFA 10842-06 ai-je le droit de la déclarer comme colocataire ? (carrés rouges ligne 3. Merci pour vos réponses.